



Bureau d'Affaires Remy Thibaut

Agent et Expert immobilier – Syndic - Régisseur

N° IPI 505117

Accordimmo

A l'attention de Madame Jonkers V.

Grâce-Hollogne, le 17 avril 2025

Chère Madame,

Concerne : A.C.P. Halifax, Chaussée Noel Ledouble 66-70 à 4340 Awans

Vente « Tillieux-Bissot » :

- ✓ Appartement B5 : 443 quotités sur 10.000
- ✓ Parking V10 : 29 quotités sur 10.000
- ✓ **Total : 472 quotités sur 10.000**

Au nom et pour compte de l'association des copropriétaires, nous avons l'honneur de vous envoyer les renseignements que vous avez demandés en application de la loi sur la copropriété du 01/09/2010.

art. 3.94 § 1

1. **Fonds de roulement : à ce jour, il a été facturé à [REDACTED] la somme de 738,32 € de provision pour l'exercice comptable 2024-2025 ayant débuté le 01/11/2024.**

Provision mensuelle liée à ce lot : 125,16 €.

Nous portons à votre connaissance qu'un fonds de roulement initial d'un montant de 3.900,00 € a été constitué lors de la création de la copropriété. La quote-part liée à ce lot est de 184,08 €.

Fonds de réserve : le montant du fonds de réserve a du être utilisé pour financer des travaux importants au niveau de l'étanchéité des terrasses,

Fonds de réserve mensuel lié à ce lot : 23,61 €

2. Somme dues par le vendeur : **Mme [REDACTED] doit à ce jour la somme de 309,79 € à la copropriété. Ce montant correspond notamment à nos**

honoraires dans le cadre de la transmission du dossier relatif à l'article 3.94, est couvert par le privilège de l'association des copropriétaires et est à régulariser sur le compte de l'ACP Halifax : BE08 0688 9389 2413.

3. Appels de fonds destinés au fonds de réserve : **Un budget annuel de 6.000,00 €, réparti en fonction des quotités, a été voté à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 22/01/2025.**

Pour ce lot, le fonds de réserve s'élève à 23,61 €/mois.

4. Procédure judiciaire : **néant.**

5. Procès-verbaux : **nous vous transmettons trois procès-verbaux en annexe : PV d'AGO du 24/01/2023, du 31/01/2024 et du 22/01/2025.**

Décompte périodique : **Nous vous transmettons en annexe les décomptes 2022-2023 et 2023-2024.**

6. Dernier bilan approuvé par l'AG : **voir annexe.**

Pourriez-vous également, postérieurement à la vente, nous transmettre l'attestation de passation de l'acte ainsi que les coordonnées complètes des nouveaux propriétaires ?

En annexe, nous vous transmettons l'acte de base ainsi que la mise en conformité sous seing privé approuvé par l'Assemblée. Nous joignons également le ROI.

Nous vous signalons qu'aucune citerne à mazout n'est présente au sein de la résidence.

Nous vous transmettons le certificat partiel PEB.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Bureau d'Affaires Remy Thibaut,
Thibaut Remy